

## REUNION DU C.A. DU 28 NOVEMBRE 2007

**Présents ou représentés** : Eric FRANCOIS, Paul JAILLARD, Françoise MANENT, Pierre Jérôme GLENARD, Christine WEILL.

**Excusés** : Loïc MANENT, Anne Marie BURKHARDT

**Invités** : Fabien GUILLAUT, Marie JAILLARD

### **Ordre du jour** :

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : approuvé à l'unanimité
2. Approbation du compte rendu de l'AG du 22/11/07 : approuvé à l'unanimité. Sera disponible sur le site avec rapports moral, financier et d'activités.
3. Date du prochain CA : jeudi 10/01/2008 à 20h45 aux Essarts
4. **Dossiers en cours** : Chant Moderne (Remplacement des cours organisés par le Professeur à son retour de tournée au second trimestre 2008 – Paie suspendue jusqu'à son retour), Adhésion CRY en prévision (150 euros), Travaux programmés à l'école aux Essarts (Pose 2 verrous + lave mains – Services techniques à relancer), nouveau logo approuvé en AG, En-tête AIDEMA adapté en conséquence en séance.
5. Budget prévisionnel et dossiers subvention 3 communes (Essarts 25/10, Auffargis 15/12 et Perray 31/12) ; y joindre rapport financier. Le point CCNA va passer de 5.40 à 5.48 sur l'année soit 1.5 % de hausse auxquels vont s'ajouter les augmentations liées à l'ancienneté soit au total environ 2 % ; si on reporte ce % d'inflation on arrive à subvention de 185 € / élève.
6. Concerts : besoins en bénévoles. 5 personnes pour la caisse le 02/12

7. Déroulement de carrière CCNA : les augmentations de salaires liées à l'application de la grille de salaires AIDEMA seront faites en même temps que celle du point CCNA, le 01/01/2008.
8. Demande subvention CG pour achats instruments : on attend le devis pour le basson puis on envoie le dossier.
9. Paiement ateliers instrumentaux : pour simplifier la gestion seront payés en fin de trimestre sous forme de prime égale à ½ heure du taux horaire le plus élevé (pour ne léser personne), soit à ce jour  $0,5 \times 19,28 = 9,64$  € brut par séance.
10. Boîte aux lettres du Perray et clé pour studio : boîte aux lettres n'est plus utile, ne pas la refaire poser ; relancer la mairie qui n'a pas répondu au courrier demandant l'autorisation de faire des copies de clés à nos frais.
11. L'UCEM vient d'augmenter fortement ses tarifs : nous allons adhérer directement à la FFEM (mêmes avantages mais moins cher).
12. Trésorier adjoint ou signature chéquier en cas absence trésorier : un trésorier adjoint qui disposera de la signature sera nommé.
13. Foyer Rural indisponible du 16 au 22/01/08 inclus : nous ne sommes pas concernés.
14. Groupe vocal : au vu des comptes remis, quitus leur est donné pour leur gestions jusqu'à la dissolution de la section ; leur compte a été clôturé. Le solde sera à verser sur le compte Société Générale, pour les concerts.
15. Suppression de la boîte aux lettres à la mairie des Essarts : elle ne nous est pas utile et on oublie de la relever : Fabien fait le nécessaire pour la supprimer.
16. Régie concert : 40 € en défraiement ou 50 € brut en prime pour ceux qui ne peuvent bénéficier du défraiement (Marie, Fabien & Mathieu). Pour Fabien et Mathieu possibilité de facturation par Arts en Scène (50 € TTC).

17. Factures en attente mais réglées sur compta 2006-2007 : commande Thoman (violon 1/4 + métronomes = 350.20 €), commande Thomann pour le violon 1/8 (198 €), les instruments d'occasion (360 €), le luthier (800 €), l'ordinateur secrétariat (150 €) et les 4411.27 € de la demande de subvention CG. Attention ! Quand on recevra les factures, les transmettre les factures à la comptable en lui rappelant qu'elles ont été passées en compta en septembre 2007 !!! Marie voit avec Rachel pour les factures déjà transmises : commande Thoman (violon 1/4 + métronomes = 350.20 €), l'ordinateur secrétariat (190 €) et les instruments d'occasion (360 €).

18. Election du bureau : sont élus à l'unanimité :

- Président : Eric FRANCOIS
- Secrétaire : Françoise MANENT,
- Trésorière : Anne-Marie BURKHARDT
- Trésorière-adjointe : Christine WEILL

***A revoir ultérieurement :***

- *Limitation des appels sur la ligne téléphonique du Perray : à revoir selon réorganisation locaux (téléphone accessible aux seuls profs ou pas) et utilisation abusive (ou pas) dans le studio M.A.*
- *Convention triennale ; locaux.*
- *Fiche inscription et sécurité à revoir après finalisation base de données*